



Association pour le développement de l'informatique juridique
Siège social : ADBS 25, rue Claude Tillier 75 012 PARIS
[http:// www.adij.fr](http://www.adij.fr)

Mardi de l'ADIJ

En partenariat avec www.droit-technologie.org



LA RESPONSABILITE DES HEBERGEURS

- L'évolution jurisprudentielle des activités de type Web 2.0 : qualifications, définitions et conséquences pratiques
- Enchères et courtage en ligne en droit comparé
- Forums de discussion et agrégateurs de contenus

Mardi 24 mars 2009

Conférence – Petit-déjeuner - 8 h 30 – 10 h 30

Maison du Barreau

2/4, Rue de Harlay, Paris 1^{er}

8h10 ACCUEIL PETIT-DEJEUNER

Café et viennoiseries offerts par notre partenaire
THOMSON REUTERS TRANSACTIVE



8h30- 10h30 CONFERENCE

- Accueil par Pascal Petitcollot, Secrétaire Général du Gouvernement – Services du Premier Ministre, Rédacteur en chef de Légifrance, Vice-Président de l'ADIJ
- La conférence sera animée par :

Thibault Verbiest & Bertrand Vandeveld, avocats à la Cour, Cabinet ULYS, spécialistes en droit des nouvelles technologies
- Avec la participation de :

Monsieur le député Patrice Martin-Lalande, président du Groupe d'étude Internet, audiovisuel et société de l'information à l'Assemblée Nationale

Pour s'inscrire, merci de retourner le bulletin d'inscription joint page suivante par courrier ou par fax 



Association pour le développement de l'informatique juridique
siège social : ADBS 25, rue Claude Tillier 75012 PARIS
[http:// www.adij.fr](http://www.adij.fr)

En partenariat avec www.droit-technologie.org



Mardi de l'ADIJ

BULLETIN D'INSCRIPTION (Mardi 24 mars 2009)

LA RESPONSABILITE DES HEBERGEURS

Frais de participation (à régler par chèque à l'ordre de l'ADIJ) :

Membre de l'ADIJ : Gratuit

Non-Membre de l'ADIJ : 35 Euros

Madame/ Monsieur.....

Titre/Fonction

Société/Institution/Cabinet/Etablissement.....

Adresse

Email

Téléphone

N° CNBF (Avocat seulement pour déclaration à la formation continue).....

A renvoyer à l'adresse suivante ou par fax :

A l'attention de Christiane Féral-Schuhl, Présidente de l'ADIJ
FERAL-SCHUHL / SAINTE-MARIE, 9 rue Royale, 75008 Paris
Fax : 01 70 71 22 22 e-mail : coordination-adj@feral-avocats.com